Congé d'été

Récemment, la Canadian Cattlemen's Association a commandé une étude à un bureau de consultants, pour montrer ce que les agriculteurs américains paient en frais d'intérêt. Il a été établi que la plupart d'entre eux payaient cinq ou six p. 100 de moins pour le capital de fonctionnement que les agriculteurs du Canada. Quand on songe que le quart du prix d'une livre de bœuf est attribuable aux frais d'intérêt, il me semble que pour faire baisser les prix alimentaires, le gouvernement devrait accueillir favorablement nos propositions, mais il a décidé de ne pas le faire.

Il existe aux États-Unis depuis longtemps des associations de crédit à la production. Il y a aussi le crédit bancaire par acceptation et les banques locales. Les Américains ont un système unitaire alors que nous avons un système bancaire à succursales. Leurs petites banques fonctionnent comme des établissements financiers individuels et c'est ce qu'on entend par banques locales. Ils ont également des banques fédérales. Les Américains se servent de toutes ces choses-là. Il n'est pas nécessaire que nous les copiions, mais nous pourrions au moins examiner les solutions qui leur conviennent, chose que le gouvernement n'a même pas faite. Une telle attitude aiderait non seulement les producteurs mais aussi les consommateurs.

Aujourd'hui, les chiffres montrent que l'inflation oscille aux alentours de 13 p. 100. Les produits alimentaires sont les principaux responsables de cette situation. Je ne comprends pas pourquoi nous voulons fermer les portes du Parlement pour l'été alors qu'il y a des choses que nous pourrions faire pour venir en aide aux producteurs et aux consommateurs.

J'ai un certain nombre d'autres chiffres concernant l'élevage, monsieur l'Orateur. Quand un producteur vend une bête, environ 30 p. 100 de l'argent qu'il perçoit sert à payer les coûts des intérêts. C'est un élément très important de la composition du prix et il dépasse, dans bien des cas, le montant que l'éleveur doit payer pour nourrir l'animal pendant l'hiver. Dans l'élevage bovin, on considère qu'il faut compter en moyenne \$600 dans une unité de production de base pour élever une vache. Aux taux d'intérêt actuels, il faut ajouter \$120 de plus par an par vache. Dans certaines régions de l'ouest du Canada, ce montant supplémentaire de \$120 est supérieur au coût de production du fourrage dont on a besoin pour nourrir la bête pendant l'hiver. Cela donne une idée de la façon dont les taux d'intérêt grèvent l'élevage bovin dans notre pays.

Dans bien des cas, les producteurs préfèrent ne pas produire du tout, car les taux d'intérêt sont élevés et imprévisibles: par conséquent, les prix vont encore augmenter d'ici un an et demi parce que la production aura baissé.

J'ai parlé de l'élevage, parce que c'est un secteur que je connais bien, mais je suis sûr que de nombreux chefs de petites entreprises, propriétaires de quincailleries, d'épiceries, d'entreprises d'équipement, de nombreux petits entrepreneurs et propriétaires de magasins de vêtements connaissent les mêmes difficultés et que les taux d'intérêt représentent en gros le même pourcentage du prix de revient de leurs marchandises. Je ne vois pas pourquoi certaines des solutions que nous préconisons pour le secteur agricole ne seraient pas efficaces dans d'autres secteurs de l'économie.

• (2020)

Au cours de la session actuelle du Parlement, nous avons proposé que le comité des finances examine toute la question des taux d'intérêt. Dès le premier jour de session sous le gouvernement Clark, la Chambre a adopté une motion présentée aux termes de l'article 43 du Règlement et tendant à confier au comité des finances le projet spécial d'examiner toute la question des taux d'intérêt. A cette époque, les taux étaient de l'ordre de 13 ou 14 p. 100. Mais le gouvernement actuel n'est pas disposé à le faire.

Au sujet des taux d'intérêt, il y a beaucoup de choses qu'il faudrait envisager. A mon avis, l'argent ne devrait plus être considéré comme un moyen d'échange. Nous fondons notre politique monétaire et une partie de la politique fiscale du gouvernement sur des notions de ce genre qui sont souvent dépassées. De nos jours, l'argent doit être considéré comme un bien propre, et il faut examiner tous les problèmes que nous provoquons quand nous haussons le coût de ce bien. Quand on considère l'argent comme un bien, ce sont les intérêts qui en représentent le coût. En fondant notre politique monétaire sur de vieux concepts qu'il faut remettre au goût du jour et en tenant l'argent simplement comme un moyen d'échange, nous sommes à côté de la question, ce qui explique l'inefficacité de certaines mesures que nous avons prises pour nous attaquer au problème des taux d'intérêt.

Un autre moyen de juger le rendement d'un gouvernement, c'est de tenir une fiche de rendement, méthode à laquelle le député de Végréville (M. Mazankowski) a fait allusion. Je voudrais maintenant citer un très bref passage du discours du trône qui a trait à l'agriculture. Sous la rubrique «mise en valeur de notre potentiel économique», le troisième paragraphe dit ceci:

L'alimentation et l'agriculture joueront un rôle de plus en plus important dans l'économie canadienne des années 80.

Je suis entièrement d'accord avec cette déclaration. Le paragraphe poursuit:

Pour renforcer cette industrie, le gouvernement prévoit créer une société canadienne d'exportation des produits agricoles qui sera chargée de trouver de nouveaux débouchés pour les produits canadiens.

Ce projet de société canadienne d'exportation de produits agricoles, appelée Canagrex, n'a même pas été renvoyé au comité de l'agriculture, qui est l'un des comités les moins sectaires de la Chambre. Le projet aurait pu être adopté en deuxième lecture et je suis certain que le comité aurait pu siéger de janvier à avril pour étudier diverses propositions du gouvernement au sujet de la création de la Société canadienne d'exportation des produits agricoles. Le même paragraphe dit ensuite ceci:

Un projet de loi sur l'importation des viandes sera en outre déposé pour assurer la protection des consommateurs aussi bien que des producteurs.

Ce projet de loi ne s'est pas rendu en troisième lecture. Je suis persuadé que le gouvernement n'accordera pas beaucoup d'importance au bill C-46 au moment de la reprise cet automne. Dans ce cas, le bill risque d'être perdu et il nous faudra recommencer à nouveau toute la procédure. Ce serait extrêmement dommage et cela montrerait à l'industrie du bœuf qui constitue un secteur important de notre économie que le gouvernement ne s'intéresse pas aux producteurs de bœuf canadiens.